

## L'Observatoire économique et social

### Les remboursements de soins de ville du régime agricole diminuent de - 0,6 % au premier trimestre 2013

*Les remboursements de soins de ville du régime agricole diminuent de - 0,6 % entre le quatrième trimestre 2012 et le premier trimestre 2013 en données CVS-CJO. Cette baisse, dans une période épidémique, résulte principalement de la diminution des remboursements des prescriptions pharmaceutiques, des actes d'infirmiers libéraux et des médecins généralistes. Les remboursements de soins de ville du premier trimestre 2013 sont cependant stables par rapport au même trimestre de l'année 2012, alors que le nombre de patients sur ces périodes diminue de - 1,4 %.*

#### **Les remboursements de soins de ville du régime agricole représentent 6 % de l'ensemble des remboursements, tous régimes confondus**

Le régime agricole protège les salariés et les non-salariés agricoles et leurs ayants droits dans les domaines de la santé, de la famille, de la retraite et des accidents du travail. Au titre des branches maladie (y compris maternité) et accidents du travail, il a remboursé 1,1 milliard d'euros au premier trimestre 2013 pour les seuls soins de ville, soit 6 % des remboursements tous régimes d'assurance maladie confondus.

Les remboursements de soins de ville pour les non-salariés agricoles représentent 58% des remboursements du régime agricole et 47 % de la population protégée pour le risque maladie. Ce différentiel résulte de la structure d'âges de la population des non-salariés : plus âgés que les salariés, ils sont globalement plus consommateurs de soins.

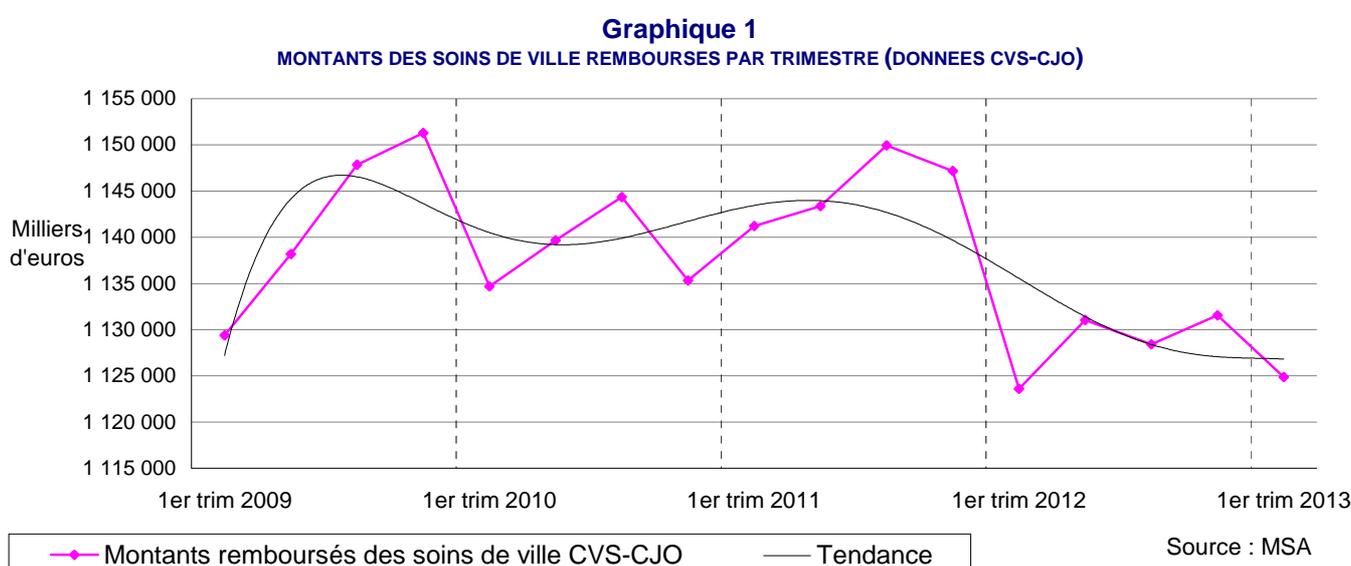
Par ailleurs, la baisse tendancielle des personnes protégées du régime des non-salariés de 3 % par an explique principalement le recul plus important des remboursements des soins de ville de ce régime, comparativement aux salariés agricoles, dont la population diminue de moins de 1 % par an.

## Trois postes expliquent principalement le repli des soins de ville

En données CVS-CJO, les remboursements des soins de ville du régime agricole diminuent de - 0,6 % entre le quatrième trimestre 2012 et le premier trimestre 2013 (graphique 1 et tableau 1). La baisse des remboursements liés aux prescriptions pharmaceutiques et aux actes d'infirmiers libéraux, ainsi que celle des remboursements des honoraires des médecins généralistes contribuent fortement à ce repli. Ces trois postes représentent à eux seuls plus de la moitié des remboursements. Par ailleurs, la réduction des remboursements des actes de biologistes et de frais de transports explique 28 % de la baisse trimestrielle, alors que ces deux postes représentent 10 % des montants remboursés.

Plus spécifiquement, au premier trimestre 2013, les remboursements de soins de ville du régime des non-salariés enregistrent une baisse de - 1,1 %, alors que ceux du régime des salariés agricoles sont en légère progression (+ 0,2 %).

Après une évolution en dents de scie les trimestres précédents, les remboursements de soins de ville du premier trimestre 2013 retrouvent un niveau proche de ceux enregistrés un an plus tôt alors que le nombre de patients diminue de - 1,4 % sur ces mêmes périodes. Leur niveau s'est réduit de - 2 % par rapport au point haut du troisième trimestre 2011.



**Tableau 1**  
EVOLUTION DES REMBOURSEMENTS DES SOINS DE VILLE PAR RAPPORT AU TRIMESTRE PRECEDENT  
ET AU MEME TRIMESTRE DE L'ANNEE PRECEDENTE – DONNEES CVS-CJO

Données CVS-CJO	Honoraires Privés		Prescriptions (hors transport, IJ, autres)		TOTAL soins de ville	
	T/T-1 (1)	T/T-4 (2)	T/T-1 (1)	T/T-4 (2)	T/T-1 (1)	T/T-4 (2)
1er trim. 2012	-1,3%	-1,3%	-2,3%	-1,6%	-1,9%	-1,3%
2e trim. 2012	+0,0%	-1,7%	+0,7%	-0,9%	+0,5%	-1,0%
3e trim. 2012	+0,1%	-1,1%	-0,6%	-2,8%	-0,1%	-1,8%
4e trim. 2012	-0,3%	-1,5%	+0,3%	-1,8%	+0,3%	-1,3%
1er trim. 2013	-0,7%	-0,9%	-0,8%	-0,3%	-0,6%	+0,1%

Source : MSA

(1) Evolution du trimestre par rapport au précédent (T-1).

(2) Evolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (T-4).

## Les remboursements de soins délivrés par les médecins généralistes diminuent

Tandis que les remboursements d'honoraires privés (actes des médecins et des dentistes) enregistraient des évolutions de faible amplitude au cours des trois derniers trimestres, l'évolution du premier trimestre 2013 est marquée par une inflexion plus importante (- 0,7 %). Elle touche davantage le régime des non-salariés agricoles (- 1,3 %) que celui des salariés (+ 0,1 %) et est portée par les honoraires des médecins généralistes, qui représentent plus de 35 % du poste.

Ainsi, alors que les remboursements de soins délivrés par les médecins spécialistes évoluent peu, ceux délivrés par les médecins généralistes sont en baisse de - 1,4 % au premier trimestre 2013 (tableau 2). Les remboursements de soins délivrés par les dentistes se réduisent également (- 0,6 %).

**Tableau 2**  
ÉVOLUTION DES REMBOURSEMENTS DES MÉDECINS PAR RAPPORT AU TRIMESTRE PRÉCÉDENT  
ET AU MÊME TRIMESTRE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE – DONNÉES CVS/CJO

Données CVS-CJO	Médecins généralistes				Médecins spécialistes			
	Montants		Nombre de C+V		Montants		dont Montants des actes techniques	
	T/T-1 (1)	T/T-4 (2)	T/T-1 (1)	T/T-4 (2)	T/T-1 (1)	T/T-4 (2)	T/T-1 (1)	T/T-4 (2)
1er trim. 2012	-0,5%	-2,4%	-0,8%	-3,5%	-2,1%	-1,2%	-2,1%	-1,0%
2e trim. 2012	-0,4%	-3,9%	-0,0%	-3,2%	+0,7%	-0,9%	+1,0%	-0,6%
3e trim. 2012	+0,2%	-2,8%	-0,0%	-3,1%	-0,2%	+0,3%	-0,5%	+0,1%
4e trim. 2012	-0,1%	-0,8%	-0,6%	-1,5%	-0,8%	-2,3%	-0,7%	-2,3%
1er trim. 2013	-1,4%	-1,7%	-0,2%	-0,9%	+0,1%	-0,2%	-0,0%	-0,2%

Source : MSA

(1) Evolution du trimestre par rapport au précédent (T-1).

(2) Evolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (T-4).

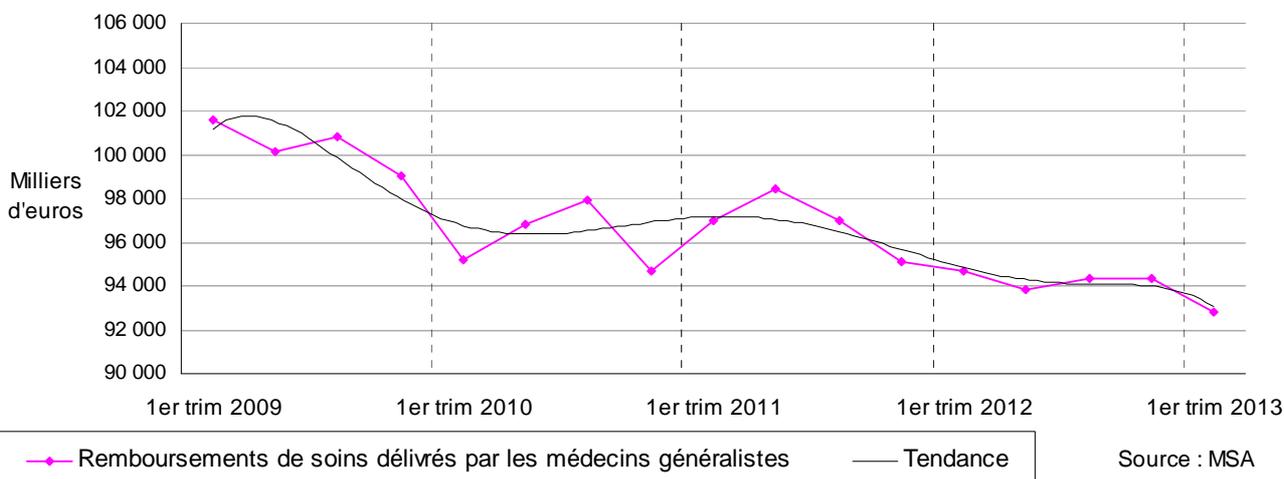
La diminution des remboursements de soins délivrés par les médecins généralistes (graphique 2) résulte d'une baisse des remboursements liés aux visites (- 4,2 %) et d'une hausse modérée de ceux liés aux consultations (+ 0,2 %).

Les remboursements de consultations, comme la population du régime, sont tendanciellement en diminution depuis 2008 chez les non-salariés, même si ce trimestre-ci, un léger sursaut semble s'opérer, vraisemblablement à rapprocher de l'épidémie de grippe particulièrement longue cette année. Chez les salariés, ces remboursements sont stables au premier trimestre 2013.

Par ailleurs, après le soubresaut observé dans la seconde moitié de l'année 2012, le nombre de visites repart à la baisse dans les deux régimes.

**Graphique 2**

REMBOURSEMENTS TRIMESTRIELS DE SOINS DELIVRES PAR LES MEDECINS GENERALISTES (DONNEES CVS-CJO)

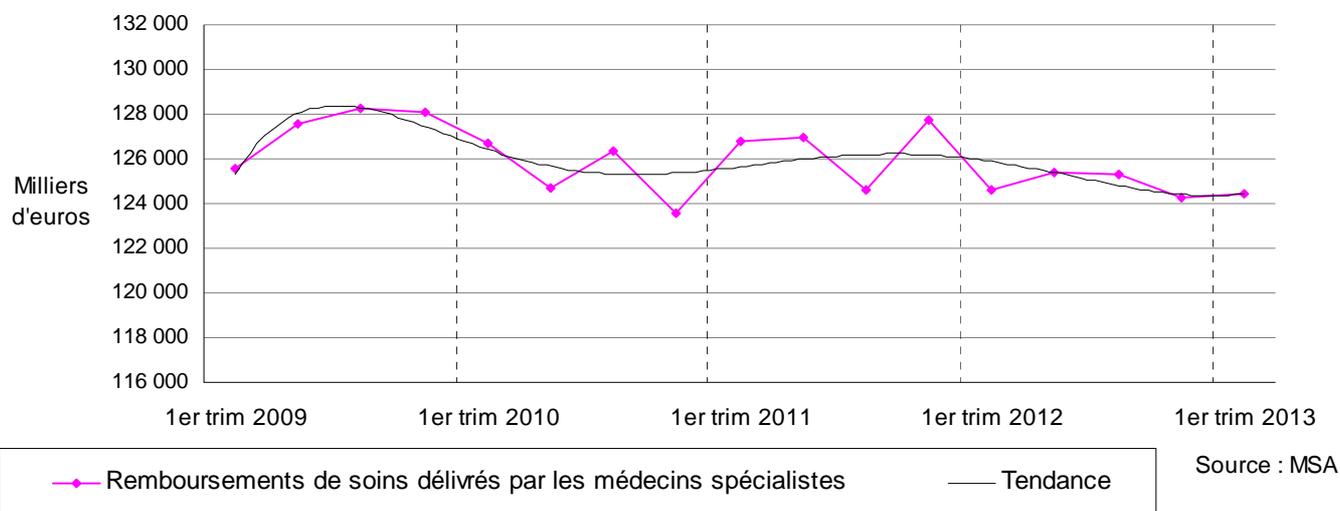


Source : MSA

Les remboursements de soins délivrés par les médecins spécialistes évoluent peu au premier trimestre 2013 (+ 0,1 % - graphique 3). Cela résulte d'une stabilité des actes techniques que ne compense pas la baisse des remboursements d'actes cliniques (- 1,2 %).

**Graphique 3**

REMBOURSEMENTS TRIMESTRIELS DE SOINS DELIVRES PAR LES MEDECINS SPECIALISTES (DONNEES CVS-CJO)

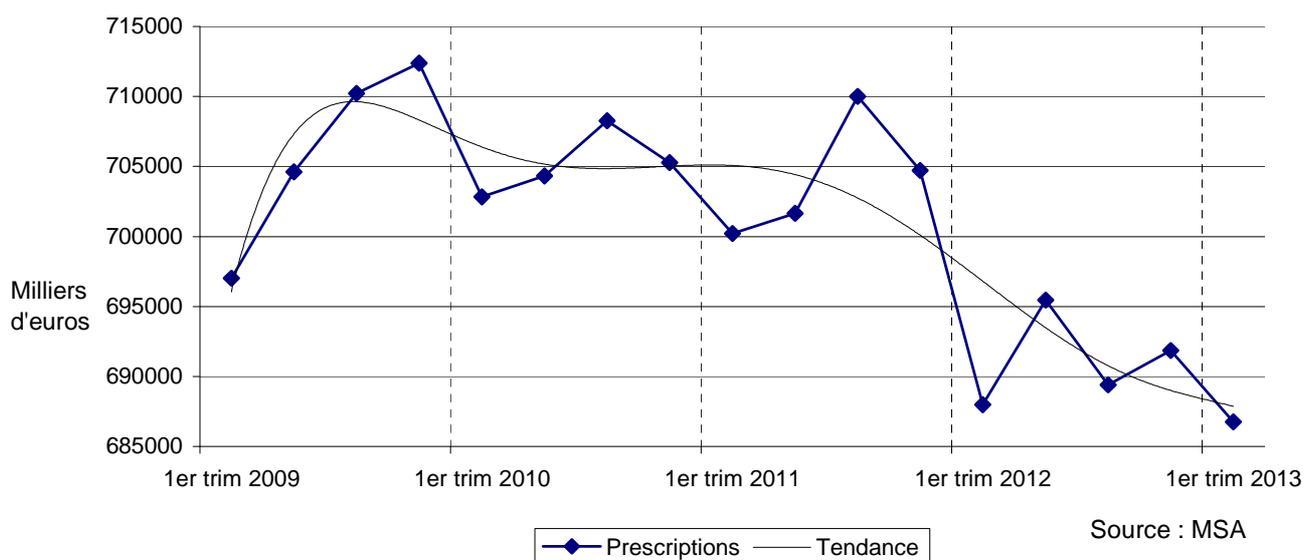


### Les prescriptions sont également en baisse

Les remboursements de prescriptions sont en baisse de - 0,8 % au premier trimestre 2013 (graphique 4). Si les évolutions des remboursements du régime des non-salariés agricoles (- 1,0 %) et du régime des salariés (- 0,4 %) vont dans le même sens, leur différentiel est moins prononcé que l'écart d'évolution des populations couvertes par chacun de ces régimes. D'ailleurs, depuis mi-2007, les remboursements de prescriptions pour les non-salariés sont tendanciellement en baisse alors qu'ils sont en légère augmentation chez les salariés.

**Graphique 4**

REMBOURSEMENTS TRIMESTRIELS DES PRESCRIPTIONS (DONNEES CVS-CJO)



Ce trimestre, seuls les remboursements liés aux petits appareillages et autres dispositifs médicaux (LPP) sont en augmentation (+ 1,0 % - tableau 3). Tous les autres postes sont en baisse.

**Tableau 3**  
**EVOLUTION DES REMBOURSEMENTS DES PRESCRIPTIONS PAR RAPPORT AU TRIMESTRE PRECEDENT**  
**ET AU MEME TRIMESTRE DE L'ANNEE PRECEDENTE (EN %) – DONNEES CVS-CJO**

Données CVS-CJO	Auxiliaires médicaux		Pharmacie		LPP		Biologie	
	T/T-1 (1)	T/T-4 (2)	T/T-1 (1)	T/T-4 (2)	T/T-1 (1)	T/T-4 (2)	T/T-1 (1)	T/T-4 (2)
1er trim. 2012	-2,4%	+1,1%	-1,8%	-3,3%	-1,9%	-0,1%	-6,1%	-2,9%
2e trim. 2012	+3,5%	+3,0%	-1,1%	-3,8%	+1,4%	+2,1%	+0,9%	-1,5%
3e trim. 2012	+3,0%	+4,0%	-3,0%	-7,3%	-0,3%	+0,5%	+0,4%	-5,3%
4e trim. 2012	+1,0%	+5,2%	-0,6%	-6,4%	+1,6%	+0,9%	+1,0%	-3,9%
1er trim. 2013	-1,7%	+6,0%	-0,4%	-5,1%	+1,0%	+3,8%	-2,3%	+0,0%

Source : MSA

(1) Evolution du trimestre par rapport au précédent (T-1).

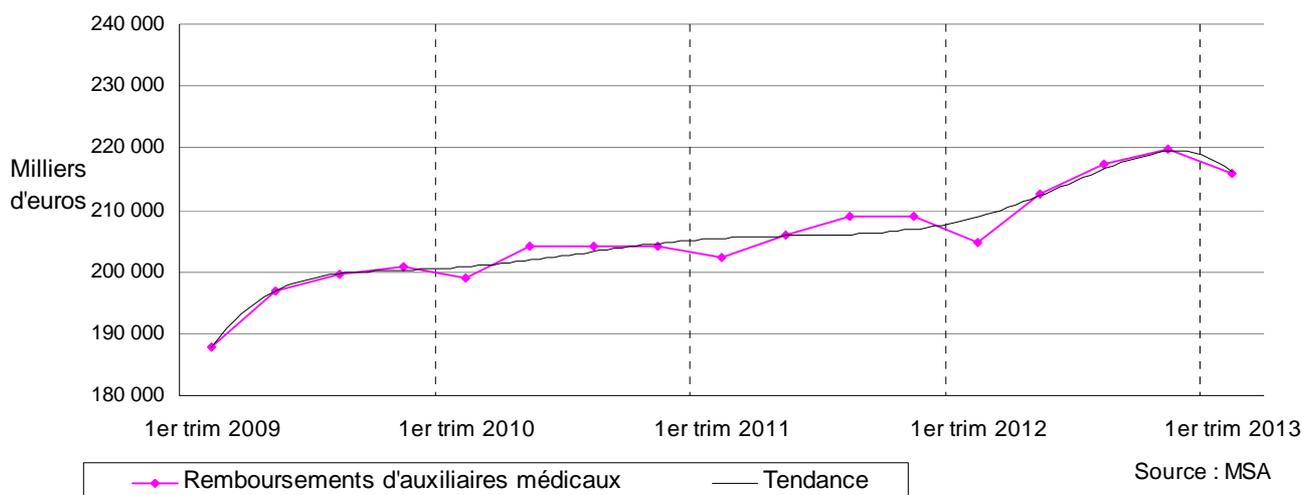
(2) Evolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (T-4).

Même si les remboursements des auxiliaires médicaux sont en baisse au premier trimestre 2013, ces derniers enregistrent une hausse de + 6,0 % par rapport au même trimestre de l'année précédente (graphique 5). Des revalorisations tarifaires impactant les infirmiers et les masseurs sont en effet intervenues courant 2012.

Ainsi, en mai 2012, deux nouvelles majorations ont été mises en place pour contribuer au développement des activités des infirmiers libéraux à domicile. Après la hausse constatée de ces derniers mois, le remboursement des actes d'infirmiers diminue au premier trimestre 2013. Cette baisse touche davantage le régime des non-salariés que celui des salariés (respectivement - 2,2 % et - 0,5 %). Toutefois, par rapport au premier trimestre 2012, les remboursements d'actes infirmiers ont augmenté de + 9,1 % chez les non-salariés et de + 5,1 % chez les salariés.

Les remboursements d'actes des masseurs-kinésithérapeutes ont également été majorés par des revalorisations tarifaires intervenues en juillet 2012. Comme pour les infirmiers, l'activité de cette profession se réduit au premier trimestre 2013, notamment pour les salariés (- 2,5 %). Mais, par rapport au premier trimestre de l'année 2012, les remboursements des actes des masseurs augmentent de + 6,3 % pour les salariés et de + 5,6 % pour les non-salariés.

**Graphique 5**  
**REMBOURSEMENTS TRIMESTRIELS DES AUXILIAIRES MEDICAUX (DONNEES CVS-CJO)**



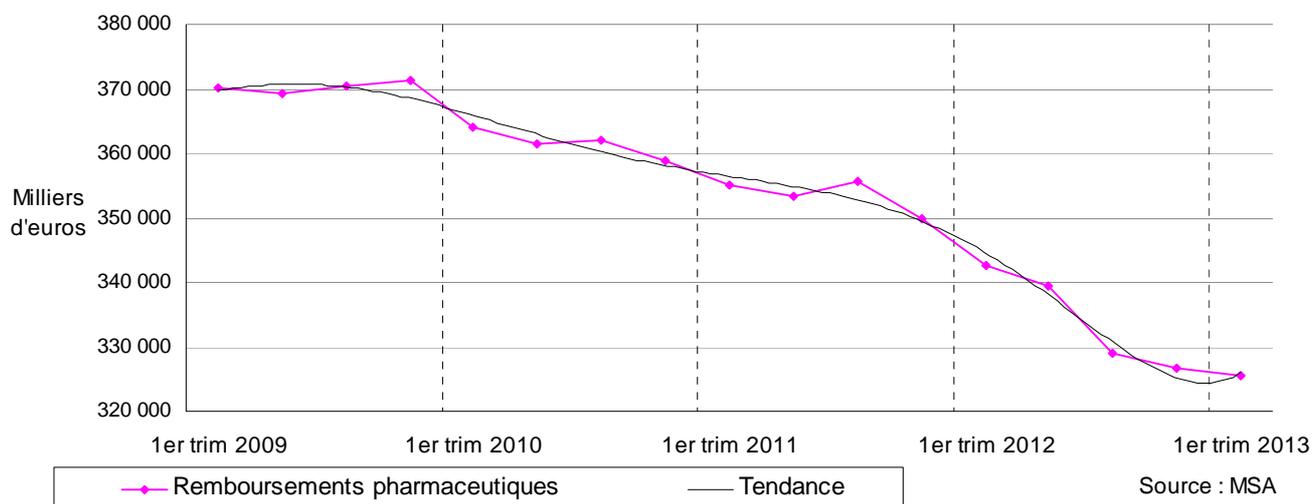
Source : MSA

Pour le second trimestre consécutif, les remboursements de prescriptions pharmaceutiques enregistrent un ralentissement de leur baisse (- 0,4 % au premier trimestre 2013 - graphique 6), à rapprocher de la période épidémique.

Les prescriptions pharmaceutiques remboursées avec ticket modérateur sont en recul au premier trimestre 2013 (- 1,5 %), en raison de la baisse chez les non-salariés agricoles (- 2,2 %). Les prescriptions pharmaceutiques remboursées sans ticket modérateur sont stables, faisant suite à une augmentation de + 0,3 % chez les salariés et de + 0,1 % chez les non-salariés.

**Graphique 6**

**REMBOURSEMENTS TRIMESTRIELS DES PRESCRIPTIONS PHARMACEUTIQUES (DONNEES CVS-CJO)**



Les remboursements de petits appareillages et autres dispositifs médicaux (LPP) progressent de + 1,0 % au premier trimestre 2013, hausse équivalente dans les deux régimes. Pour les salariés agricoles, cette augmentation est moins forte que celle du trimestre précédent (+ 2,8 %).

Les remboursements d'actes de biologie avaient atteint un point bas au premier trimestre 2012 dans les deux régimes agricoles, mais remontaient depuis. Cependant, ils sont de nouveau en diminution au premier trimestre 2013 (- 2,3 %). Chez les non-salariés, ils descendent même à un niveau inférieur à celui du premier trimestre 2012.

### **Les paiements d'indemnités journalières repartent à la hausse, alors que les remboursements des frais de transport diminuent**

Les remboursements des frais de transports se réduisent de - 1,0 % entre le quatrième trimestre 2012 et le premier trimestre 2013. Cette baisse est prononcée chez les non-salariés (- 1,7 %), alors que chez les salariés, les montants remboursés augmentent de + 0,3 %.

Les indemnités journalières (IJ) des salariés agricoles sont en hausse : + 1,6 % pour les IJ maladie et + 1,5 % pour les IJ relatives aux accidents du travail. Chez les non-salariés, elles sont en baisse de - 2,6 %.

## Méthodologie

### Pourquoi des données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrés ?

Au cours d'une année, plusieurs événements, comme les variations climatiques et les périodes de congés, induisent des variations dites saisonnières, c'est-à-dire des évolutions qui se retrouvent chaque année à la même époque. Ces variations entraînent des oscillations constantes non significatives qui rendent difficile l'émergence d'une tendance réelle.

Par ailleurs, dans une année, il y a plus ou moins de week-ends, de jours fériés et de ponts. Le nombre de jours ouvrés modifie de manière non négligeable les données et peut également altérer l'analyse des résultats.

La correction des variations saisonnières (CVS) et des jours ouvrés (CJO) permet de neutraliser ces deux effets.

### Pourquoi les données d'un trimestre varient-elles d'une publication à l'autre ?

Pour corriger les séries statistiques des différents postes de remboursement des variations saisonnières et des jours ouvrés, les modèles de régression utilisés sont de type ARIMA (processus auto régressif et à moyennes mobiles intégrées). Les séries sont constituées par régime agricole (salariés/non-salariés) en privilégiant les dénombrements de prestations aux remboursements. Pour passer de séries en dénombrements à des séries en montants, la valeur de l'honoraire moyen constaté sur le mois est appliquée.

Chaque mois, les meilleurs modèles sont pris en compte, induisant alors une révision plus ou moins importante des données CVS-CJO d'un trimestre à l'autre.

La méthode statistique utilisée pour corriger les séries des variations saisonnières et des jours ouvrés repose sur les programmes TRAMO (Time series Regression with Arima noise, Missing observations and Outliers) et SEATS (Signal Extraction in Arima Time Series) contenus dans le logiciel DEMETRA. Le programme TRAMO est un programme dédié à l'estimation et à la prédiction de modèles de régression type ARIMA. Le programme SEATS permet l'identification des composants non observés dans les séries temporelles après l'estimation de paramètres d'un modèle de type ARIMA.

## Champ

Les données présentées ici sont celles de la France métropolitaine.

## Définitions

### Soins de ville :

Les soins de ville comprennent :

- les soins dispensés par les médecins, les dentistes et les auxiliaires médicaux (les infirmiers, les kinésithérapeutes, les sages-femmes, les orthophonistes, les orthoptistes, les pédicures). Les honoraires des médecins libéraux en établissements et ceux des salariés sont également compris.
- les actes d'analyse effectués en laboratoire,
- les prescriptions pharmaceutiques (hors produits en sus),
- les petits appareillages et autres dispositifs médicaux (hors produits en sus),
- les frais de transports des malades,
- les indemnités journalières.

### **Pharmacie avec ou sans ticket modérateur :**

Le ticket modérateur est la partie des dépenses de santé qui reste à la charge de l'assuré après le remboursement de l'Assurance maladie obligatoire. Il varie en fonction des actes et des médicaments, de la situation du patient et du respect ou non du parcours de soins coordonnés.

L'expression "pharmacie remboursée avec ticket modérateur" signifie alors que le ticket modérateur est à la charge du patient.

L'expression "pharmacie remboursée sans ticket modérateur" signifie que l'Assurance maladie obligatoire a pris en charge l'intégralité du remboursement des médicaments :

- soit parce que les médicaments sont par nature remboursés à 100 % car considérés comme irremplaçables et particulièrement coûteux,
- soit parce que le patient bénéficie d'une exonération du ticket modérateur au titre d'une affection de longue durée, d'une grossesse, d'un accident du travail, etc.

### **Régime agricole :**

Le régime agricole protège l'ensemble de la profession agricole, répartie entre le régime des salariés agricoles et le régime des non-salariés agricoles. Il couvre les risques maladie (maladie, maternité, invalidité, décès), accidents du travail, retraite et famille.

### **Population protégée :**

Il s'agit des personnes qui, à quelque titre que ce soit, ont droit aux prestations du régime agricole d'Assurance maladie obligatoire.

### **Prescriptions :**

Dans la synthèse, les prescriptions incluent les actes d'auxiliaires médicaux, les actes de biologie, la pharmacie ainsi que des produits de la LPP.

### **Sigles cités :**

- ACM : Année complète mobile
- C : Consultations
- CJO : Corrigées des jours ouvrés
- CVS : Corrigées des variations saisonnières
- IJ : Indemnités journalières
- LPP : Liste des produits et des prestations
- V : Visites